

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (UE) no 453/2010

Date d'impression: 16.05.2011

Révision: 16.05.2011

* 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **BRODITOP PATE FRAICHE**
- **Code fds/Révision:** 04/11
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Rodenticide
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Zapi S.p.A.
Via Terza Strada 12
35026 Conselve (Pd)
Italie
Tél. + 39 049 9597737 – Fax + 39 049 9597735
consumer@zapi.it - www.zapi.it
Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: techdept@zapi.it
- **Service chargé des renseignements:** Département technique
- **Numéro d'appel d'urgence:** Centres Antipoisons: Nancy Tél. 03 83 32 36 36 - Paris Tél: 01.40.05.48.48

* 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

 Xn; Nocif

R22: Nocif en cas d'ingestion.

- Éléments d'étiquetage

- Marquage selon les directives CEE:

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.
Nom homologué : Broditop pâte fraîche
N° A.M.M. : 2010593
Usages: *Lutte contre les rongeurs *Rats *Souris

- Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

 Xn Nocif

- Phrases R:

22 Nocif en cas d'ingestion.

- Phrases S:

1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

- Identification particulière de certaines préparations:

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (UE) no 453/2010

Date d'impression: 16.05.2011

Révision: 16.05.2011

Nom du produit: **BRODITOP PATE FRAICHE**

(suite de la page 1)

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Dangereux pour les chiens et/ou chats.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Disposez les appâts de manière à minimiser le risque d'ingestion par d'autres animaux. Sécurisez les appâts afin qu'ils ne puissent pas être emmenés par les rongeurs.

En cas d'ingestion accidentelle, administrer l'antidote: VITAMINE K1

Retirez quotidiennement les rongeurs morts de la zone de traitement pendant toute la période du traitement. Ne pas les jeter dans les poubelles ni les décharges.

Détruire les emballages vides.

- Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT**: Non applicable.

- **vPvB**: Non applicable.

* 3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description**: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 56073-10-0 EINECS: 259-980-5	brodifacoum ☠ T+ R27/28; ☠ T R48/24/25; ☠ N R50/53 ⚠ Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 1, H310; ⚠ STOT RE 1, H372; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0,005%
CAS: 3734-33-6 EINECS: 223-095-2	benzoate de denatonium ☠ Xn R20/22; ☠ Xi R38-41 R52/53 ⚠ Acute Tox. 2, H330; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	0,001%

- **Indications complémentaires**: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- Description des premiers secours

- Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- **Après inhalation**: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau**: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- **Après contact avec les yeux**:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- **Après ingestion**: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

- Indications destinées au médecin:

Grave empoisonnement si le produit est ingéré, inhibition de vitamine K, hémorragies cutanées et muqueuses. La symptomatologie d'autres organes est de type hémorragique.

Thérapie: en cas d'ingestion en grande quantité provoquer le vomissement, pratiquer un lavage gastrique, contrôler l'activité de la prothrombine et en cas de diminution administrer Vitamine K1. L'administration de la vitamine K1 doit se faire sous contrôle médical.

- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Administrer vitamine K1

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité**: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (UE) no 453/2010

Date d'impression: 16.05.2011

Révision: 16.05.2011

Nom du produit: **BRODITOP PATE FRAICHE**

(suite de la page 2)

- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

- Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation:

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Tenir les récipients hermétiquement fermés.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Stockage:

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

- Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

- Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:** Pas nécessaire.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

Forme: Solide

Couleur: Bleu

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (UE) no 453/2010

Date d'impression: 16.05.2011

Révision: 16.05.2011

Nom du produit: **BRODITOP PATE FRAICHE**

(suite de la page 3)

- Odeur:	Caractéristique
- valeur du pH:	Non applicable.
- Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'inflammation:	Non applicable.
- Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
- Densité:	1,14 - 1,26 g/ml
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
- Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
VOC (CE)	0,00 %
Teneur en substances solides: 100,0 %	

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë:

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
56073-10-0 brodifacoum		
Oral	LD50	0,4 mg/kg (rat) 0,2 mg/kg (lapin)
Dermique	LD50	0,25-0,63 mg/kg (rat)
3734-33-6 benzoate de denatonium		
Oral	LD50	749 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	0,2 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- Toxicité

- Toxicité aquatique:	
56073-10-0 brodifacoum	
LC50/96h	0,165 mg/l (bluegill sunfish) 0,051 mg/l (rainbow trout)

- Effets écotoxiques:

- Autres indications:	
56073-10-0 brodifacoum	
Oral	LD50 4,5 mg/kg (chicken)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (UE) no 453/2010

Date d'impression: 16.05.2011

Révision: 16.05.2011

Nom du produit: **BRODITOP PATE FRAICHE**

(suite de la page 4)

		0,31 mg/kg (mallard duck)
		11,6 mg/kg (japanese quail)

- Autres indications écologiques:

- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT**: Non applicable.- **vPvB**: Non applicable.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation**: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:

- **Recommandation**: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):

- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

- Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):

- **Classe IMDG:** -- **Marine Pollutant:** Non

- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

- **Classe ICAO/IATA:** -

- "Règlement type" de l'ONU: -

- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

* 15 Informations réglementaires

- **Évaluation de la sécurité chimique**: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H330 Mortel par inhalation.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R27/28 Très toxique par contact avec la peau et par ingestion.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R48/24/25 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau et par ingestion.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (UE) no 453/2010

Date d'impression: 16.05.2011

Révision: 16.05.2011

Nom du produit: BRODITOP PATE FRAICHE

(suite de la page 5)

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

- Sources

1. Directive 1999/45/CE, Directive 2001/58/CE, Directive 2006/8/CE et successives adaptations
2. Directive 67/548/CEE et successives adaptations
3. Directive 91/155/CEE et successives adaptations
4. The Merck Index Ed. 10
5. E-Pesticide Manual Version 2.1 (2001)
6. Règlement 1907/2006/CE et successives adaptations

- * Données modifiées par rapport à la version précédente